

**Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique****Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et
technologique sur les travaux de sa trente-septième session,
tenue à Doha du 26 novembre au 2 décembre 2012**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	1–2	5
II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)	3–7	5
A. Adoption de l'ordre du jour	3–5	5
B. Organisation du programme de travail	6–7	7
III. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements (Point 3 de l'ordre du jour)	8–17	7
IV. Rapport du Comité de l'adaptation (Point 4 de l'ordre du jour)	18–20	8
V. Principes méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (Point 5 de l'ordre du jour)	21–27	9
VI. Mise au point et transfert de technologies et rapport du Comité exécutif de la technologie (Point 6 de l'ordre du jour)	28–33	10
VII. Recherche et observation systématique (Point 7 de l'ordre du jour)	34–54	11
VIII. Forum et programme de travail sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre (Point 8 de l'ordre du jour)	55–62	14
IX. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto (Point 9 de l'ordre du jour)	63–65	15

X.	Questions relatives à l'agriculture (Point 10 de l'ordre du jour)	66–67	15
XI.	Questions méthodologiques relevant de la Convention (Point 11 de l'ordre du jour)	68–98	16
	A. Programme de travail sur un cadre commun de présentation concernant les «Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux des pays développés parties»	68–71	16
	B. Organisation des travaux de la session	72–85	16
	C. Lignes directrices générales concernant la mesure, la notification et la vérification des mesures d'atténuation appropriées au niveau national entreprises par les pays en développement parties.....	86–92	18
	D. Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux	93–96	19
	E. Rapport annuel sur l'examen technique des inventaires des gaz à effet de serre communiqués par les Parties visées à l'annexe I de la Convention	97–98	20
XII.	Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto (Point 12 de l'ordre du jour)	99–123	20
	A. Captage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre	99–104	20
	B. Activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto et du mécanisme pour un développement propre.....	105–112	21
	C. Incidences de l'application des décisions 2/CMP.7 à 5/CMP.7 sur les décisions antérieures relatives aux questions méthodologiques ayant trait au Protocole de Kyoto, notamment celles relevant des articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto.....	113–116	22
	D. Conséquences de la mise en place de nouvelles installations de production d'hydrochlorofluorocarbone-22 (HCFC-22) dans le but d'obtenir des unités de réduction certifiée des émissions pour la destruction d'hydrofluorocarbone-23 (HFC-23)	117–119	22
	E. Rapport annuel sur l'examen technique des inventaires des gaz à effet de serre et des autres renseignements communiqués par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également Parties au Protocole de Kyoto conformément au paragraphe 1 de l'article 7 du Protocole de Kyoto	120–121	23
	F. Rapport sur les mesures internes mises en œuvre par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également Parties au Protocole de Kyoto sur la base des informations contenues dans leurs communications nationales.....	122–123	23
XIII.	Questions diverses (Point 13 de l'ordre du jour)	124–126	23
XIV.	Rapport de la session (Point 14 de l'ordre du jour)	127	24
XV.	Clôture de la session	128–132	24

Annexes

I.	Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties.....	26
II.	Documents dont a été saisi l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique à sa trente-septième session	29

Additif – FCCC/SBSTA/2012/5/Add.1

Projet de texte sur les principes méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement examiné par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Éléments à inclure dans un éventuel projet de décision sur les modalités de fonctionnement des systèmes nationaux de surveillance des forêts et les modalités de mesure, de notification et de vérification

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La trente-septième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue du 26 novembre au 2 décembre 2012 au Centre national des congrès du Qatar à Doha (Qatar).
2. Le Président du SBSTA, Richard Muyungi (République-Unie de Tanzanie), a ouvert la session le lundi 26 novembre et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a également souhaité la bienvenue à M. Narcis Jeler (Roumanie) en sa qualité de Vice-Président du SBSTA et à M. Collin Beck (Îles Salomon) en sa qualité de Rapporteur.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 26 novembre, le SBSTA a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2012/3).
4. À la même séance, le SBSTA a adopté l'ordre du jour ci-après:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
 4. Rapport du Comité de l'adaptation.
 5. Principes méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.
 6. Mise au point et transfert de technologies et rapport du Comité exécutif de la technologie.
 7. Recherche et observation systématique.
 8. Forum et programme de travail sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre.
 9. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
 10. Questions relatives à l'agriculture.

11. Questions méthodologiques relevant de la Convention:
 - a) Programme de travail sur un cadre commun de présentation concernant les «Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux des pays développés parties»;
 - b) Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties;
 - c) Lignes directrices générales concernant la mesure, la notification et la vérification des mesures d'atténuation appropriées au niveau national entreprises par les pays en développement parties;
 - d) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux;
 - e) Rapport annuel sur l'examen technique des inventaires des gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention.
12. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto:
 - a) Captage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre;
 - b) Activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto et du mécanisme pour un développement propre;
 - c) Incidences de l'application des décisions 2/CMP.7 à 5/CMP.7 sur les décisions antérieures relatives aux questions méthodologiques ayant trait au Protocole de Kyoto, notamment celles relevant des articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto;
 - d) Conséquences de la mise en place de nouvelles installations de production d'hydrochlorofluorocarbone-22 (HCFC-22) dans le but d'obtenir des unités de réduction certifiée des émissions pour la destruction d'hydrofluorocarbone -23 (HFC-23);
 - e) Rapport annuel sur l'examen technique des inventaires des gaz à effet de serre et des autres renseignements communiqués par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto conformément au paragraphe 1 de l'article 7 du Protocole de Kyoto;
 - f) Rapport sur les mesures internes mises en œuvre par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto sur la base des informations contenues dans leurs communications nationales.
13. Questions diverses.
14. Rapport de la session.

5. Également à la 1^{re} séance, des déclarations ont été prononcées par les représentants de neuf Parties, notamment au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Groupe composite, de l'Alliance des petits États insulaires, du Groupe des États d'Afrique, du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, de l'Union européenne et de ses 27 États membres et de la Croatie, des pays les moins avancés (PMA) et de la Coalition des pays à forêts tropicales humides. Des déclarations ont également été faites au nom d'organisations non

gouvernementales (ONG) environnementales, d'ONG représentant les syndicats et d'organisations d'agriculteurs.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

6. Le SBSTA a examiné cette question à sa 1^{re} séance, séance au cours de laquelle le Président a appelé l'attention sur le projet de programme de travail affiché sur le site Web de la Convention. Sur proposition du Président, le SBSTA a convenu de suivre ce programme de travail.

7. Le Président a également informé les délégations que le secrétariat, en collaboration avec le secrétariat de la Plate-forme d'écopublication PaperSmart, adoptait pour la session la Plate-forme PaperSmart de l'ONU, les documents officiels établis avant la session et ceux présentés pendant la session étant publiés sous forme numérique dans les six langues officielles de l'ONU. Les déclarations faites pendant la session peuvent aussi être téléchargées sur la Plate-forme PaperSmart¹.

III. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

8. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2012/4, FCCC/SBSTA/2012/INF.5 et FCCC/SBSTA/2012/INF.6.

9. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu que son Président engagerait des consultations avec les Parties au sujet de cette question et lui présenterait un projet de conclusions à sa 2^e séance. À sa 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions² proposées par le Président.

2. Conclusions

10. Le SBSTA a accueilli avec intérêt les documents ci-après établis pour la session:

a) Rapport de l'atelier technique sur l'eau et les incidences des changements climatiques ainsi que les stratégies d'adaptation³;

b) Rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution des activités inscrites au programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements⁴;

c) Compilation des études de cas sur les processus nationaux de planification des mesures nationales d'adaptation⁵.

¹ <http://www3.unog.ch/dohaclimatechange/content/subsidiary-body-scientific-and-technological-advice-sbsta-37>.

² Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.26.

³ FCCC/SBSTA/2012/4.

⁴ FCCC/SBSTA/2012/INF.5.

⁵ FCCC/SBSTA/2012/INF.6.

11. Le SBSTA a remercié le Gouvernement mexicain d'avoir accueilli l'atelier technique sur l'eau et les incidences des changements climatiques ainsi que les stratégies d'adaptation, tenu à Mexico du 18 au 20 juillet 2012.

12. Il a aussi remercié l'Union européenne et les Gouvernements autrichien, canadien, espagnol, irlandais et mexicain de leur contribution à la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.

13. Le SBSTA a également salué la participation et le concours des organisations associées au programme de travail de Nairobi⁶.

14. Le SBSTA a pris note de la mise au point de nouveaux produits d'information faciles à utiliser, dont ceux conçus avec l'aide du secrétariat et ceux fournis par les organisations associées au programme de travail de Nairobi⁷, et des obstacles qui entravent l'accès des pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, à ces produits.

15. Il a aussi pris note de la création d'une nouvelle base de données sur les partenaires du programme de travail de Nairobi et les annonces de mesures⁸.

16. Le SBSTA a rappelé qu'à sa dix-septième session⁹, la Conférence des Parties l'avait prié de reconsidérer, à sa trente-huitième session, les domaines d'activité du programme de travail de Nairobi en vue de présenter à la Conférence des Parties, à sa dix-neuvième session, des recommandations sur les mesures à mettre en œuvre pour appuyer au mieux la réalisation des objectifs du programme de travail de Nairobi.

17. Le SBSTA a pris note des vues communiquées par les Parties et les organisations compétentes sur les domaines d'activité futurs potentiels du programme de travail de Nairobi¹⁰, qu'il examinera à sa trente-huitième session, comme prévu au paragraphe 3 de la décision 6/CP.17¹¹.

IV. Rapport du Comité de l'adaptation

(Point 4 de l'ordre du jour)

Délibérations

18. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/SB/2012/3¹².

19. À sa 1^{re} séance, le Président du SBSTA a invité M^{me} Christina Chan (États-Unis d'Amérique), Vice-Présidente du Comité de l'adaptation, à faire une déclaration. À la même séance, le SBSTA a convenu d'examiner cette question en même temps que le point 8 de l'ordre du jour de la session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) dans le cadre de consultations informelles facilitées par M. Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago).

⁶ Au 30 novembre 2012, 175 annonces de mesures avaient été faites par 265 organisations associées au programme de travail de Nairobi.

⁷ Les produits d'information élaborés au titre du programme de travail de Nairobi peuvent être consultés à l'adresse <http://unfccc.int/4628>.

⁸ Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/nwp>.

⁹ Décision 6/CP.17, par. 1.

¹⁰ Conformément au paragraphe 2 de la décision 6/CP.17.

¹¹ Toutes les vues communiquées par les Parties et les organisations peuvent être consultées à l'adresse <http://unfccc.int/5900>.

¹² Un rectificatif au rapport du Comité de l'adaptation a été publié (voir le document FCCC/SB/2013/3/Corr.1).

20. À sa 2^e séance, le SBSTA a recommandé un projet de décision¹³ pour adoption par la Conférence des Parties à sa dix-huitième session (pour le texte du projet de décision, voir le document FCCC/SBSTA/2012/L.22-FCCC/SBI/2012/L.33).

V. Principes méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (Point 5 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

21. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances. Des déclarations ont été prononcées par les représentants de 11 Parties, notamment au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres et au nom de sept pays du Groupe composite.

22. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu d'examiner cette question dans le cadre d'un groupe de contact coprésidé par M. Peter Graham (Canada) et M^{me} Victoria Tauli-Corpuz (Philippines). À la 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions¹⁴ proposées par le Président.

2. Conclusions

23. Le SBSTA a poursuivi son examen des principes méthodologiques applicables aux modalités de fonctionnement d'un système national de surveillance des forêts comme indiqué à l'alinéa *c* du paragraphe 71 de la décision 1/CP.16, et aux modalités de mesure, de notification et de vérification mentionnées à l'alinéa *c* de l'appendice II de la même décision.

24. Le SBSTA a convenu de poursuivre ses travaux sur les principes méthodologiques applicables aux modalités de fonctionnement d'un système national de surveillance des forêts visées à l'alinéa *c* du paragraphe 71 de la décision 1/CP.16 et aux modalités de mesure, de notification et de vérification visées à l'alinéa *c* de l'appendice II du document FCCC/SBSTA/2012/5/Add.1 sur la base de l'annexe contenant les éléments d'un éventuel projet de décision sur ces questions, l'objectif étant d'achever ces travaux à sa trente-neuvième session et d'élaborer des recommandations sur ces questions pour examen et adoption par la Conférence des Parties à sa dix-neuvième session.

25. Le SBSTA a décidé de reprendre, à sa trente-huitième session, l'examen de la demande que la Conférence des Parties lui a adressée aux paragraphes 5 et 6 de la décision 12/CP.17, concernant le calendrier et la fréquence de présentation des résumés des informations relatives à la manière dont les garanties visées à l'appendice I de la décision 1/CP.16 sont prises en compte et respectées, et la nécessité de formuler de nouveaux principes pour garantir la transparence, la cohérence, l'exhaustivité et la pertinence des résumés présentés, en vue d'achever l'examen de la question à sa trente-neuvième session.

26. Le SBSTA a décidé de poursuivre l'examen des questions liées aux facteurs déterminants du déboisement et de la dégradation des forêts en tenant compte du paragraphe 72 et de l'alinéa *a* de l'appendice II de la décision 1/CP.16 ainsi que des

¹³ Pour le texte tel qu'adopté, voir la décision 11/CP.18.

¹⁴ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.31.

observations des Parties consignées dans le document FCCC/SBSTA/2012/MISC.1 et Add.1 et de celles des organisations admises en qualité d'observateurs¹⁵.

27. Le SBSTA a invité les Parties, les organisations internationales concernées et les parties intéressées à échanger des renseignements, dans l'espace prévu à cet effet sur le site Web de la Convention¹⁶, sur la façon dont les pays en développement abordent les facteurs déterminants du déboisement et de la dégradation des forêts, et sur l'expérience du traitement de ces facteurs acquise dans le cadre des activités visées au paragraphe 70 de la décision 1/CP.16.

VI. Mise au point et transfert de technologies et rapport du Comité exécutif de la technologie

(Point 6 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

28. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 3^e séances tenues le 2 décembre. Il était saisi des documents FCCC/SB/2012/2 et FCCC/SBSTA/2012/INF.7. Une déclaration a été prononcée par le représentant d'une Partie.

29. À sa 1^{re} séance, le Président du SBSTA a invité M. Gabriel Blanco (Argentine), Président du Comité exécutif de la technologie (CET), à faire une déclaration. À la même séance, le SBSTA a convenu d'examiner cette question en même temps que le point 13 a) de l'ordre du jour de la session du SBI dans le cadre d'un groupe de contact coprésidé par M. Carlos Fuller (Belize) et M. Zitouni Ould-Dada (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

30. À sa 3^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions¹⁷ proposées par le Président et modifiées en séance plénière.

2. Conclusions

31. Le SBSTA a accueilli avec satisfaction le rapport sur l'atelier consacré à l'échange de données d'expérience sur les évaluations des besoins technologiques¹⁸, qui a été organisé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, en collaboration avec le secrétariat, du 10 au 12 septembre 2012 à Bangkok (Thaïlande).

32. Le SBSTA a encouragé les Parties à tirer les enseignements de l'atelier consacré à l'échange de données d'expérience sur les évaluations des besoins technologiques et à en tenir compte dans l'élaboration de mesures d'atténuation appropriées au niveau national, de plans nationaux d'adaptation, de stratégies de développement à faible émission de carbone ainsi que de feuilles de route ou de plans d'action en matière de technologie.

33. Conformément au paragraphe 126 de la décision 1/CP.16, le SBSTA et le SBI ont examiné le rapport sur les activités et les résultats des travaux du Comité exécutif de la technologie pour 2012¹⁹ et ont recommandé le projet de décision figurant dans l'annexe du

¹⁵ Les observations des organisations intergouvernementales sont disponibles à l'adresse <http://unfccc.int/3714>, et celles des organisations non gouvernementales à l'adresse <http://unfccc.int/3689>.

¹⁶ <http://unfccc.int/redd>.

¹⁷ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.32.

¹⁸ FCCC/SBSTA/2012/INF.7.

¹⁹ FCCC/SBSTA/2012/2.

document FCCC/SBSTA/2012/L.32, afin que la Conférence des Parties l'examine et en adopte la version finale à sa dix-huitième session²⁰.

VII. Recherche et observation systématique

(Point 7 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

34. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2012/MISC.14, FCCC/SBSTA/2012/MISC.15 et FCCC/SBSTA/2012/MISC.21. Une déclaration a été faite par un représentant d'une Partie. Des déclarations ont également été faites par des représentants de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Comité mondial d'observation de la Terre par satellite (CEOS).

35. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu d'examiner cette question dans le cadre de consultations officieuses, facilitées par M. Stefan Roesner (Allemagne) et M. Chris Moseki (Afrique du Sud). À sa 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions²¹ proposées par le Président.

2. Conclusions

36. Le SBSTA a pris note avec intérêt des déclarations faites à sa trente-sixième session par les représentants de l'OMM, du Système mondial d'observation du climat (SMOC) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et, à sa trente-septième session, par les représentants de l'OMM et du CEOS.

37. Le SBSTA s'est félicité du projet du Comité directeur et du secrétariat du SMOC d'élaborer d'ici au début de 2015, en consultant largement les partenaires intéressés, un troisième rapport sur l'adéquation des systèmes mondiaux d'observation pour l'étude du climat²² et, d'ici à 2016, un nouveau plan relatif à la mise en place du système mondial d'observation pour l'étude du climat, ayant notamment pour objet d'appuyer la Convention²³. Le SBSTA a invité le secrétariat du SMOC à lui communiquer le troisième rapport sur l'adéquation en 2015, avant sa quarante-troisième session, et le plan final d'exécution en 2016, avant sa quarante-cinquième session. Il a engagé le secrétariat du SMOC à lui fournir un projet du nouveau plan d'exécution avant sa quarante-troisième session en 2015.

38. Le SBSTA a relevé qu'en élaborant le troisième rapport sur l'adéquation le secrétariat du SMOC prendrait notamment en considération les conclusions du cinquième rapport d'évaluation du GIEC.

39. Le SBSTA a noté combien l'observation systématique était importante pour les évaluations de la vulnérabilité et l'adaptation, eu égard en particulier aux pays en développement. Il a engagé les Parties à recenser les nouveaux besoins d'observation

²⁰ Pour le texte adopté, voir la décision 13/CP.18.

²¹ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.25 et Add.1.

²² Un rapport sur l'adéquation des systèmes mondiaux d'observation du climat a été élaboré en 1998, suivi d'un deuxième rapport de ce type en 2003; ils sont disponibles aux adresses suivantes: <http://www.wmo.int/pages/prog/gcos/Publications/gcos-48.pdf> et http://www.wmo.int/pages/prog/gcos/Publications/gcos-82_2AR.pdf.

²³ Pour un résumé du plan d'exécution du SMOC pour la mise en place du système mondial d'observation pour l'étude du climat à l'appui de la Convention, élaboré en 2004, voir le document FCCC/SBSTA/2004/MISC.16. Pour le résumé du plan d'exécution actualisé de 2010, voir le document FCCC/SBSTA/2010/MISC.9.

systématiques dans le cadre de la Convention, à l'appui des activités mentionnées ci-dessus au paragraphe 37.

40. Le SBSTA s'est félicité des activités réalisées par le secrétariat du SMOC en vue de soutenir les efforts entrepris pour faire face aux besoins en matière d'observations du climat, notamment l'élaboration d'une mise à jour du supplément consacré aux données satellitaires²⁴ de la version actualisée de 2010 du plan d'exécution du SMOC.

41. Le SBSTA a remercié le CEOS pour son état actualisé des progrès accomplis par les agences spatiales qui fournissent des observations à l'échelle mondiale pour répondre de manière concertée aux besoins pertinents découlant de la Convention²⁵. Il a constaté qu'il était important de poursuivre et de soutenir à long terme les observations par satellite et a pris note du rôle du CEOS s'agissant de promouvoir un partage intégral et libre des données pour soutenir les travaux menés au titre de la Convention. Il a invité le CEOS à fournir, avant la quarante et unième session du SBSTA, un rapport à jour sur les progrès accomplis par les agences spatiales fournissant des observations à l'échelle mondiale pour répondre de manière concertée aux besoins pertinents découlant de la Convention.

42. Le SBSTA s'est félicité des initiatives prises au niveau régional par le secrétariat du SMOC²⁶ pour soutenir le développement et l'amélioration des capacités d'observation du climat. Il a invité le secrétariat du SMOC à étendre de telles initiatives et a encouragé les Parties qui sont en mesure de le faire à apporter leur appui à ces efforts.

43. Le SBSTA a pris note du rapport sur les progrès réalisés dans l'élaboration de méthodes, de normes et de protocoles pour les observations terrestres liées au climat et les questions connexes, fourni par le secrétariat du SMOC au nom du Système mondial d'observation terrestre²⁷. Le SBSTA a souligné l'importance de tels rapports pour ses travaux.

44. Le SBSTA a remercié les organisations qui coparrainent le SMOC²⁸ de l'appui qu'elles avaient apporté au programme du SMOC au cours des vingt dernières années et les a encouragées à continuer de fournir un tel appui. Il s'est félicité de l'initiative prise par ces organisations de procéder à un examen du SMOC et les a invitées à l'informer, par l'intermédiaire de l'OMM, des résultats de cet examen.

45. Le SBSTA a pris note avec satisfaction des informations fournies par l'OMM²⁹ sur les résultats de la session extraordinaire du Congrès météorologique mondial, tenue à Genève (Suisse) du 29 au 31 octobre 2012, concernant la mise en place du Cadre mondial pour les services climatologiques³⁰. Il a invité l'OMM à communiquer, à la trente-neuvième session du SBSTA, des informations sur les résultats de la première session du Conseil intergouvernemental des services climatologiques, qui se tiendrait en principe en juillet 2013.

²⁴ Titre complet du supplément consacré aux données satellitaires: *Systematic Observation Requirements of Satellite-based Data Products for Climate*. Ce rapport contient des renseignements détaillés complétant la partie «satellite» de la version actualisée de 2010 du plan d'exécution du SMOC. Le rapport complet est disponible à l'adresse <http://www.wmo.int/pages/prog/gcos/Publications/gcos-154.pdf>.

²⁵ FCCC/SBSTA/2012/MISC.14.

²⁶ Dans le cadre de ses récentes initiatives régionales, le secrétariat du SMOC a centré son attention sur l'Afrique et l'Amérique du Sud, ainsi qu'il ressort de sa communication au SBSTA (FCCC/SBSTA/2012/MISC.4).

²⁷ FCCC/SBSTA/2012/MISC.15.

²⁸ Le SMOC est coparrainé par les organisations suivantes: OMM, Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Conseil international pour la science.

²⁹ FCCC/SBSTA/2012/MISC.21.

³⁰ Voir http://www.wmo.int/pages/gfcs/index_en.php.

Le SBSTA a recommandé l'adoption d'un projet de conclusions³¹ sur cette question par la Conférence des Parties à sa dix-huitième session³².

46. Le SBSTA a rappelé les conclusions formulées par le SBI à sa vingt-quatrième session³³ et a fait observer qu'il continuerait de centrer son attention sur la recherche pendant la première série de sessions d'une année et sur l'observation systématique pendant la seconde.

47. Le SBSTA s'est félicité de la poursuite du dialogue sur la recherche qui avait eu lieu à l'occasion de sa trente-sixième session. Il a remercié les représentants des programmes et organismes régionaux et internationaux participant à des activités de recherche sur les changements climatiques ainsi que le GIEC pour leur contribution³⁴. Il a également exprimé sa reconnaissance aux Parties qui avaient fait part de leurs vues sur les besoins et priorités de la recherche dans le cadre du dialogue³⁵.

48. Le SBSTA a invité les Parties à communiquer au secrétariat, avant le 25 mars 2013, leurs vues sur les questions susceptibles d'être examinées dans le cadre du dialogue sur la recherche à la trente-huitième session du SBSTA et a demandé au secrétariat de rassembler ces vues dans un document de la série MISC.

49. Le SBSTA a pris note des vues communiquées par les Parties, contenues dans le document FCCC/SBSTA/2012/MISC.2 et Add.1 et 2.

50. Le SBSTA a demandé au secrétariat d'organiser d'ici à sa trente-neuvième session, sous réserve de la disponibilité de ressources financières, un atelier pour examiner les informations sur les aspects techniques et scientifiques des écosystèmes ayant d'importants réservoirs de carbone, non pris en compte au titre d'autres points de l'ordre du jour dans le cadre de la Convention, tels que les écosystèmes marins côtiers, dans le contexte d'efforts plus vastes d'atténuation et d'adaptation.

51. Le SBSTA a invité les Parties à faire part au secrétariat, avant le 25 mars 2013, de leurs vues sur la teneur de cet atelier et a demandé au secrétariat de rassembler ces vues dans un document de la série MISC.

52. Le SBSTA a invité les Parties et les programmes et organismes régionaux et internationaux de recherche sur les changements climatiques à communiquer des informations sur les aspects techniques et scientifiques des émissions par les sources, des absorptions par les puits et des réservoirs de tous les gaz à effet de serre, y compris des émissions et des absorptions d'écosystèmes terrestres tels que la steppe, la savane, la toundra et les tourbières, en vue de déterminer et de quantifier les effets des activités humaines. Ces informations feraient l'objet d'un des thèmes du prochain dialogue sur la recherche, compte tenu également des communications reçues conformément au paragraphe 48 ci-dessus.

53. Le SBSTA a pris note du montant estimatif des incidences budgétaires des activités que devraient exécuter le secrétariat conformément aux dispositions du paragraphe 50 ci-dessus.

³¹ Adopté sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.25/Add.1.

³² Pour le texte tel qu'adopté, voir le document FCCC/CP/2012/8, par. 55.

³³ FCCC/SBI/2006/11, par. 109 a).

³⁴ Ces informations ont été fournies dans les observations contenues dans le document FCCC/SBSTA/2012/MISC.3 et dans les exposés présentés dans le cadre du dialogue sur la recherche. Pour des renseignements sur les programmes et organismes de recherche qui ont contribué au dialogue sur la recherche, voir <http://unfccc.int/6896.php>.

³⁵ Ces informations ont été fournies dans les observations contenues dans le document FCCC/SBSTA/2012/MISC.2 et Add.1 et 2 et dans les exposés présentés dans le cadre du dialogue sur la recherche (voir <http://unfccc.int/6896.php>).

54. Le SBSTA a demandé que les activités du secrétariat prévues au paragraphe 50 ci-dessus soient engagées sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

VIII. Forum et programme de travail sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre

(Point 8 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

55. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/SB/2012/MISC.2.

56. À sa 2^e séance, le SBSTA a convenu d'examiner cette question en même temps que le point 12 de l'ordre du jour de la session du SBI dans le cadre d'un forum conjoint coprésidé par son Président, M. Muyungi, et par le Président du SBI, M. Tomasz Chruszczow (Pologne). Il a également convenu d'examiner la question en même temps que le point 9 de son ordre du jour.

57. À la 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions³⁶ proposées par le Président.

2. Conclusions

58. Le SBSTA et le SBI ont pris note avec intérêt de la réunion du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, des exposés présentés³⁷ lors des ateliers du forum sur les domaines a)³⁸ et h)³⁹ et des échanges auxquels ils ont donné lieu et des débats organisés sur le domaine f)⁴⁰ du programme de travail sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre (ci-après «le programme de travail»)⁴¹.

59. Le SBSTA et le SBI ont demandé à leurs Présidents d'établir, avec l'appui du secrétariat, des rapports sur les ateliers du forum sur les domaines a) et h) ainsi qu'un résumé des débats des Parties sur le domaine f), avant la trente-huitième session des organes subsidiaires.

³⁶ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.23.

³⁷ Sur le domaine a), des exposés ont été présentés par des représentants de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, de l'Union européenne, de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de la Chine et du Venezuela (République bolivarienne du), par des représentants du Centre Sud, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et par un expert. Ces exposés sont accessibles à l'adresse <http://unfccc.int/7114>. Sur le domaine h), des exposés ont été présentés par des représentants de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite et du Venezuela (République bolivarienne du); une déclaration a été faite par un représentant du Ghana au nom du Groupe des États d'Afrique. Des exposés ont aussi été présentés par des représentants de l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE), de la Confédération syndicale internationale et de l'OPEP, et par un expert. Ces exposés sont accessibles à l'adresse <http://unfccc.int/7113>.

³⁸ Partage d'informations et de compétences, notamment pour rendre compte des impacts positifs et négatifs des mesures de riposte mises en œuvre et en faciliter la compréhension.

³⁹ Mise en place d'un apprentissage collectif et individuel pour opérer la transition vers une société à faibles émissions de gaz à effet de serre.

⁴⁰ Aspects pertinents en rapport avec l'application des décisions 1/CP.10, 1/CP.13 et 1/CP.16 et du paragraphe 3 de l'article 2 et du paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.

⁴¹ FCCC/SBI/2012/15, annexe I, et FCCC/SBSTA/2012/2, annexe III.

60. Le SBSTA et le SBI sont convenus d'examiner les exposés, les déclarations émanant des Parties, des organisations et des experts, les rapports, et le résumé mentionnés aux paragraphes 58 et 59 ci-dessus, ainsi que les rapports sur les ateliers du forum devant avoir lieu sur les domaines b), c), d) et g) du programme de travail, à leur trente-neuvième session au cours de l'examen des activités du forum, en vue de présenter des recommandations à la Conférence des Parties à sa dix-neuvième session.

61. Le SBSTA et le SBI ont confirmé qu'ils demandaient au secrétariat d'appuyer, sous la supervision de leurs Présidents, la poursuite des travaux visant à mettre en œuvre les domaines du programme de travail conformément au paragraphe 1 de la décision 8/CP.17.

62. Le SBSTA et le SBI ont renouvelé leur invitation aux organisations compétentes et aux autres parties intéressées à participer aux activités du programme de travail.

IX. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto

(Point 9 de l'ordre du jour)

Délibérations

63. Le SBSTA a examiné la question à ses 1^{re} et 2^e séances.

64. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu d'examiner la question en même temps que celle inscrite au point 8 de son ordre du jour et au point 12 de l'ordre du jour du SBI, dans le cadre d'un forum conjoint. À la même séance, le SBSTA a également convenu que son Président, M. Muyungi, et le Président du SBI, M. Chruszczow, engageront des consultations avec les Parties intéressées quant à la façon d'examiner cette question à la prochaine session.

65. À la 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions⁴² présentées dans les paragraphes 58 à 62 ci-dessus. À la même séance, le SBSTA a également convenu de poursuivre, à sa trente-huitième session, les consultations quant à la façon d'examiner cette question.

X. Questions relatives à l'agriculture

(Point 10 de l'ordre du jour)

Délibérations

66. Le SBSTA a examiné la question à ses 1^{re} et 2^e séances. Des déclarations ont été faites par les représentants de 15 Parties, notamment au nom du Groupe des 77 et de la Chine, de l'Union européenne et de ses 27 États membres et de la Croatie, et des PMA. Une déclaration a également été faite par un représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

67. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu d'examiner la question dans le cadre d'un groupe de contact présidé par son Président. À sa 2^e séance, après plusieurs interventions des Parties, le Président du SBSTA a décidé que, faute de consensus entre les Parties, la question ne pouvait pas être renvoyée pour plus ample examen à la Conférence des Parties. Le Président du SBSTA a proposé, et les participants ont accepté, que conformément à l'article 16 du règlement intérieur actuellement appliqué, le SBSTA poursuivrait l'examen de ce point de l'ordre du jour à sa trente-huitième session. Le Président du SBSTA s'est

⁴² Adoptées sous la cote FCCC/SBI/2012/L.34.

engagé à adresser un rapport factuel sur la question au Président de la Conférence des Parties.

XI. Questions méthodologiques relevant de la Convention

(Point 11 de l'ordre du jour)

A. Programme de travail sur un cadre commun de présentation concernant les «Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux des pays développés parties»

(Point 11 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

68. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 3^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2012/INF.4, FCCC/SBSTA/2012/INF.13 et FCCC/SBSTA/2012/MISC.11 et Add.1 à 3. Des déclarations ont été faites par trois Parties, notamment au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres et de la Croatie.

69. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu d'examiner la question dans le cadre d'un groupe de contact coprésidé par M^{me} Helen Plume (Nouvelle-Zélande) et M. Qiang Liu (Chine). À la 3^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions⁴³ proposées par le Président telles que modifiées en séance plénière et a convenu de transmettre la question au Président de la Conférence des Parties afin que la Conférence des Parties donne de nouvelles orientations et adopte la version finale à sa dix-huitième session⁴⁴.

2. Conclusions

70. Le SBSTA a poursuivi l'examen du programme de travail sur l'élaboration d'un modèle de tableau commun pour la notification électronique des informations conformément aux «Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux des pays développés parties» figurant dans l'annexe I de la décision 2/CP.17 (ci-après dénommées les directives) en vue de l'adoption du modèle par la Conférence des Parties à sa dix-huitième session.

71. Le SBSTA s'est appuyé pour cet examen sur les vues communiquées par les Parties, le rapport de synthèse établi à partir de ses communications et le rapport sur l'atelier consacré à un modèle de tableau commun pour la notification électronique des informations, qui s'est tenu les 11 et 12 octobre 2012 à Bonn (Allemagne).

B. Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux

(Point 11 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

72. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2012/INF.11, FCCC/SBSTA/2012/MISC.17 et Add.1 et FCCC/TP/2012/8.

⁴³ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.33.

⁴⁴ Pour le texte tel qu'adopté, voir la décision 19/CP.18.

73. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu d'examiner la question dans le cadre d'un groupe de contact coprésidé par M^{me} Plume et M. Qiang Liu. À la 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions⁴⁵ proposées par le Président.

2. Conclusions

74. Le SBSTA a poursuivi l'examen du programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties (ci-après dénommées les directives pour l'examen), conformément au paragraphe 28 de la décision 2/CP.17.

75. Le SBSTA a pris note des informations figurant dans le document technique⁴⁶ établi par le secrétariat sur les processus d'examen existant au titre de la Convention et sur l'expérience acquise par le secrétariat dans la coordination des examens des communications nationales et des inventaires annuels des gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I (Parties visées à l'annexe I).

76. Le SBSTA a également pris note:

a) Des communications des Parties sur les éléments du programme de travail, les délais à prévoir pour les activités envisagées et les principaux éléments de la révision des directives pour l'examen⁴⁷;

b) Du rapport faisant la synthèse de ces communications⁴⁸.

77. Le SBSTA est convenu du programme de travail sur la révision des directives pour l'examen, joint dans l'annexe I du présent rapport, en précisant les calendriers et les activités pour 2013 et 2014. Le SBSTA a noté toutefois que si la révision des directives pour l'examen des communications nationales et des rapports biennaux serait achevée d'ici à la dix-neuvième session de la Conférence des Parties, la révision des directives pour l'examen des inventaires de GES ne pourrait l'être que d'ici à la vingtième session de la Conférence des Parties. Bien que les activités liées à la révision des directives pour l'examen des communications nationales et des rapports biennaux inscrites dans le programme de travail soient actuellement examinées en parallèle, le SBSTA a décidé qu'une distinction devait être établie dans le programme de travail entre les directives pour l'examen des rapports biennaux et les directives pour l'examen des communications nationales.

78. Le SBSTA est convenu que, lors de l'examen des activités relevant du programme de travail sur la révision des directives pour l'examen, les Parties devaient tenir compte de l'expérience acquise dans l'examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention, notamment des communications des Parties, des rapports faisant la synthèse de ces communications et de l'expérience acquise par le secrétariat dans la coordination des examens des communications nationales et des inventaires annuels de GES des Parties visées à l'annexe I, ainsi que de la nécessité de prévoir un processus d'examen rationnel, efficace et pratique qui n'impose pas une charge excessive aux Parties, aux experts ou au secrétariat.

⁴⁵ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.28.

⁴⁶ FCCC/TP/2012/8.

⁴⁷ FCCC/SBSTA/2012/MISC.17 et Add.1.

⁴⁸ FCCC/SBSTA/2012/INF.11.

79. Le SBSTA a prié les examinateurs principaux d'examiner, lors de leur réunion de 2013, comment il serait possible de rendre le processus d'examen plus rationnel, efficace et pratique et il a demandé au secrétariat de mettre à sa disposition les résultats de leurs débats en tant que contribution au débat qu'il tiendra à sa trente-huitième session.

80. Le SBSTA a demandé au secrétariat d'organiser en 2013 et 2014 des ateliers techniques dans le cadre du programme de travail de manière à faire avancer les activités et à aborder les questions recensées par les Parties dans leurs communications visées au paragraphe 76 a) ci-dessus et au paragraphe 82 ci-après. Il a aussi demandé au secrétariat d'établir des rapports sur les ateliers pour faire le point de la progression des travaux sur la révision des directives pour l'examen et contribuer aux débats du SBSTA pendant ses sessions. D'autres ateliers seront organisés en fonction des besoins.

81. Le SBSTA a convenu que le premier atelier serait organisé pendant le deuxième semestre de 2013 afin d'examiner la démarche générale à adopter pour le processus d'examen des rapports biennaux, des communications nationales et des inventaires de GES, ainsi que la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales. Le SBSTA est convenu en outre d'organiser le deuxième atelier pendant le premier semestre de 2014 afin de poursuivre le débat sur les directives révisées pour l'examen des inventaires de GES.

82. Le SBSTA a décidé d'inviter les Parties à présenter des communications et il a demandé au secrétariat d'établir des rapports faisant la synthèse de ces communications conformément au programme de travail.

83. Le SBSTA a également décidé que le programme de travail pourrait être ajusté lors de ses sessions ultérieures et que d'autres ateliers pourraient être organisés avant la vingtième session de la Conférence des Parties.

84. Le SBSTA a pris note de l'estimation des incidences budgétaires des activités devant être entreprises par le secrétariat conformément aux dispositions figurant aux paragraphes 80 et 82 ci-dessus.

85. Le SBSTA a demandé que les mesures que le secrétariat est appelé à prendre dans les présentes conclusions soient mises en œuvre sous la réserve de la disponibilité des ressources financières.

C. Lignes directrices générales concernant la mesure, la notification et la vérification des mesures d'atténuation appropriées au niveau national entreprises par les pays en développement parties (Point 11 c) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

86. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances.

87. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu d'examiner la question dans le cadre d'un groupe de contact coprésidé par M^{me} Plume et M. Qiang Liu. À la 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions⁴⁹ proposées par le Président.

⁴⁹ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.24.

2. Conclusions

88. Le SBSTA a pris note de l'échange de vues entre les Parties sur les lignes directrices générales concernant la mesure, la notification et la vérification des mesures d'atténuation appropriées au niveau national entreprises par les pays en développement parties (ci-après «les lignes directrices»).

89. Le SBSTA a convenu que les lignes directrices doivent être générales, facultatives, pragmatiques, non contraignantes, non intrusives et impulsées par les pays, tenir compte des situations et des priorités nationales, respecter la diversité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national, tirer parti des systèmes et des moyens nationaux existants, reconnaître les systèmes nationaux existants de mesure, de notification et de vérification et favoriser des solutions économiques.

90. Il a invité les Parties à soumettre leur appréciation sur les lignes directrices au secrétariat pour le 25 mars 2013 au plus tard.

91. Le SBSTA a demandé au secrétariat de réunir les communications visées au paragraphe 90 ci-dessus dans un document de la série MISC, qui sera utilisé par le SBSTA pour engager le processus d'élaboration des lignes directrices à sa trente-huitième session.

92. Le SBSTA a convenu de poursuivre le processus d'élaboration des lignes directrices à sa trente-neuvième session et de communiquer un projet de lignes directrices à la Conférence des Parties pour adoption à sa dix-neuvième session.

D. Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux

(Point 11 d) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

93. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/SBSTA/2012/MISC.20. Des déclarations ont été faites par les représentants de cinq Parties, notamment au nom d'un groupe de Parties. Des déclarations ont aussi été faites par les représentants de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI).

94. À sa 1^{re} séance, le SBSTA est convenu que le Président consulterait les Parties sur cette question et lui présenterait un projet de conclusions à sa 2^e séance. À sa 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions proposées par le Président.

2. Conclusions

95. Le SBSTA a pris note des renseignements communiqués et des progrès rapportés par les secrétariats de l'OACI et de l'OMI au sujet de leurs travaux en cours relatifs aux émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux⁵⁰, ainsi que des réactions que ces renseignements ont suscitées de la part des représentants des Parties.

96. Le SBSTA a invité les secrétariats de l'OACI et de l'OMI à continuer de lui faire part, à ses sessions futures, des travaux pertinents sur cette question.

⁵⁰ FCCC/SBSTA/2012/MISC.20.

E. Rapport annuel sur l'examen technique des inventaires des gaz à effet de serre communiqués par les Parties visées à l'annexe I de la Convention

(Point 11 e) de l'ordre du jour)

Délibérations

97. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/SBSTA/2012/INF.10.

98. À sa 2^e séance, le SBSTA a pris note du rapport.

XII. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto

(Point 12 de l'ordre du jour)

A. Captage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre

(Point 12 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

99. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2012/MISC.12 et Add.1 et FCCC/TP/2012/9.

100. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu d'examiner cette question dans le cadre d'un groupe de contact coprésidé par M^{me} Ulrika Raab (Suède) et M. Abias Moma Huongo (Angola). À la 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions⁵¹ proposées par le Président.

2. Conclusions

101. Le SBSTA a examiné la question de l'admissibilité, au titre du mécanisme pour un développement propre (MDP), des activités de projet de captage et de stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques (CSC) qui supposent l'acheminement du dioxyde de carbone d'un pays à un autre ou qui prévoient l'aménagement des sites de stockage géologiques dans plusieurs pays (transfrontières) et la question de la mise en place d'une réserve mondiale d'unités de réduction certifiée des émissions délivrées au titre des activités de projet CSC, conformément aux paragraphes 4 et 5 de la décision 10/CMP.7.

102. Le SBSTA a décidé de recommander à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) que la question de l'admissibilité des activités de projet CSC au titre du MDP et la question de la mise en place d'une réserve mondiale d'unités de réduction certifiée des émissions délivrées au titre d'activités de projet CSC soient examinées par le SBSTA à sa quarante-cinquième session.

103. Le SBSTA a aussi considéré qu'il serait certes justifié de prendre en compte les activités de projet CSC transfrontières au titre du MDP, mais qu'il serait bon aussi d'acquérir une plus grande expérience pratique de ces activités menées au titre du MDP.

⁵¹ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.21.

104. Le SBSTA a recommandé à la CMP que les éléments figurant dans l'annexe du document FCCC/SBSTA/2012/L.21 soient incorporés dans son projet de décision sur de nouvelles directives concernant le MDP, pour examen et adoption par la CMP à sa huitième session⁵².

B. Activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto et du mécanisme pour un développement propre (Point 12 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

105. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2012/MISC.16, FCCC/SBSTA/2012/MISC.18 et Add.1 et FCCC/SBSTA/2012/MISC.19 et Add.1.

106. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu d'examiner cette question dans le cadre d'un groupe de contact coprésidé par M. Peter Iversen (Danemark) et M. Marcelo Rocha (Brésil). À la 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions⁵³ proposées par le Président.

2. Conclusions

107. Le SBSTA a poursuivi l'examen des questions liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie, comme demandé aux paragraphes 5, 6, 7 et 10 de la décision 2/CMP.7.

108. Le SBSTA a pris note des vues des Parties⁵⁴ et des organisations admises en qualité d'observateurs qui avaient été présentées suite aux invitations formulées dans les paragraphes 116 à 118 du document FCCC/SBSTA/2012/2, et qui peuvent être consultées sur le site Web de la Convention⁵⁵.

109. Il a décidé de poursuivre, à sa trente-huitième session, l'examen des moyens de comptabiliser de façon plus exhaustive les émissions anthropiques par les sources et les absorptions par les puits résultant d'activités liées au secteur UTCATF, notamment par une approche plus globale fondée sur les activités ou une approche fondée sur les terres, afin de pouvoir rendre compte des résultats de cet examen à la CMP à sa neuvième session.

110. Le SBSTA a également décidé de poursuivre, à sa trente-huitième session, son examen des modalités et des procédures applicables à d'éventuelles activités supplémentaires liées au secteur UTCATF au titre du MDP, ainsi que des modalités et des procédures applicables à de nouvelles approches possibles pour remédier au risque de non-permanence au titre du même mécanisme, en vue de pouvoir transmettre des projets de décision sur ces questions à la CMP pour examen et adoption à sa neuvième session.

⁵² Pour le texte tel qu'adopté, voir la décision 5/CMP.8.

⁵³ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.30.

⁵⁴ FCCC/SBSTA/2012/MISC.16, FCCC/SBSTA/2012/MISC.18 et Add.1 et FCCC/SBSTA/2012/MISC.19 et Add.1.

⁵⁵ Les vues des Parties peuvent être consultées à l'adresse http://unfccc.int/documentation/submissions_from_parties/items/5901.php, celles des organisations intergouvernementales, à l'adresse http://unfccc.int/parties_observers/igo/submissions/items/3714.php, et celles des organisations non gouvernementales, à l'adresse http://unfccc.int/parties_observers/ngo/submissions/items/3689.php.

111. Il a rappelé aux Parties et aux organisations admises en qualité d'observateurs qu'elles avaient été invitées⁵⁶ à communiquer au secrétariat leurs vues sur les questions concernant les activités liées au secteur UTCATF, et il les a enjointes à continuer de le faire jusqu'au 25 mars 2013.

112. Le SBSTA a demandé au secrétariat de regrouper les vues communiquées par les Parties dans un document de la série MISC, pour examen à sa trente-huitième session. Il lui a également demandé de publier les vues communiquées par les organisations admises en qualité d'observateurs sur le site Web de la Convention.

C. Incidences de l'application des décisions 2/CMP.7 à 5/CMP.7 sur les décisions antérieures relatives aux questions méthodologiques ayant trait au Protocole de Kyoto, notamment celles relevant des articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto

(Point 12 c) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

113. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 3^e séances. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2012/INF.12, FCCC/SBSTA/2012/MISC.13 et FCCC/TP/2012/6.

114. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu d'examiner cette question dans le cadre d'un groupe de contact coprésidé par M. Nagmeldin Elhassan (Soudan) et M^{me} Anke Herold (Allemagne). À la 3^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions⁵⁷ proposées par le Président.

2. Conclusions

115. Le SBSTA a avancé dans sa tâche d'évaluation et de prise en compte des incidences de l'application des décisions 2/CMP.7 à 5/CMP.7 sur les décisions antérieures relatives aux questions méthodologiques ayant trait au Protocole de Kyoto, notamment celles relevant des articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto. Il a décidé d'inviter la CMP à fournir, à sa huitième session, des orientations supplémentaires afin de régler les questions en suspens.

116. Le SBSTA a décidé de communiquer un projet de décision⁵⁸ sur les incidences de l'application des décisions 2/CMP.7 à 5/CMP.7 sur les décisions antérieures relatives aux questions méthodologiques ayant trait au Protocole de Kyoto, notamment celles relevant des articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto, pour examen et adoption par la CMP à sa huitième session (pour le texte du projet de décision, voir le document FCCC/SBSTA/2012/L.29).

D. Conséquences de la mise en place de nouvelles installations de production d'hydrochlorofluorocarbène-22 (HCFC-22) dans le but d'obtenir des unités de réduction certifiée des émissions pour la destruction d'hydrofluorocarbène-23 (HFC-23)

(Point 12 d) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

117. Le SBSTA a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances.

⁵⁶ FCCC/SBSTA/2012/2, par. 116 à 118.

⁵⁷ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.29.

⁵⁸ Pour le texte tel qu'adopté, voir la décision 2/CMP.8.

118. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu que le Président consulterait les Parties sur cette question et lui présenterait un projet de conclusions à sa 2^e séance. À sa 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions proposées par le Président.

2. Conclusions

119. À sa trente-septième session, le SBSTA a examiné cette question et est convenu d'en poursuivre l'examen à sa trente-neuvième session.

E. Rapport annuel sur l'examen technique des inventaires des gaz à effet de serre et des autres renseignements communiqués par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également Parties au Protocole de Kyoto conformément au paragraphe 1 de l'article 7 du Protocole de Kyoto (Point 12 e) de l'ordre du jour)

Délibérations

120. Le SBSTA a examiné ce point de l'ordre du jour à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/SBSTA/2012/INF.8.

121. À sa 2^e séance, le SBSTA a pris note du rapport.

F. Rapport sur les mesures internes mises en œuvre par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également Parties au Protocole de Kyoto sur la base des informations contenues dans leurs communications nationales (Point 12 f) de l'ordre du jour)

Délibérations

122. Le SBSTA a examiné ce point de l'ordre du jour à ses 1^{re} et 2^e séances. Il était saisi du document FCCC/SBSTA/2012/INF.9.

123. À sa 2^e séance, le SBSTA a pris note du rapport.

XIII. Questions diverses

(Point 13 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

124. Le SBSTA a examiné ce point de l'ordre du jour à ses 1^{re} et 2^e séances.

125. À sa 1^{re} séance, le SBSTA a convenu que le Président consulterait les Parties au sujet des activités mises en œuvre conjointement dans le cadre de la phase pilote et lui présenterait un projet de conclusions à sa 2^e séance. À sa 2^e séance, le SBSTA a examiné et adopté les conclusions⁵⁹ proposées par le Président.

⁵⁹ Adoptées sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.27.

2. Conclusions

126. Le SBSTA a décidé de recommander un projet de décision⁶⁰ à la Conférence des Parties pour qu'elle l'adopte à sa dix-huitième session (pour le texte du projet de décision, voir le document FCCC/SBSTA/2012/L.27).

XIV. Rapport de la session

(Point 14 de l'ordre du jour)

127. À la 3^e séance, le SBSTA a examiné et adopté le projet de rapport de sa trente-septième session⁶¹. À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à achever le rapport de la session avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président.

XV. Clôture de la session

128. À la 3^e séance, un représentant de la Secrétaire exécutive a communiqué une évaluation préliminaire des incidences administratives et budgétaires des conclusions adoptées pendant la session, et ce conformément au paragraphe 20 de la décision 16/CP.9, qui prie la Secrétaire exécutive de fournir une indication des incidences administratives et budgétaires des décisions⁶² lorsque ces incidences ne peuvent pas être couvertes par les ressources disponibles au titre du budget de base.

129. Le représentant de la Secrétaire exécutive a informé les Parties qu'un certain nombre d'activités découlant des négociations menées au cours de la session impliquent un surcroît de travail de la part du secrétariat et par conséquent des ressources en sus de celles inscrites au budget de base pour 2012-2013. Il s'agit notamment des activités suivantes:

a) Au titre du point 4 de l'ordre du jour, intitulé «Rapport du Comité de l'adaptation», le secrétariat a été prié d'entreprendre diverses activités pour appuyer la mise en œuvre du plan de travail du Comité de l'adaptation. Le coût de ces activités en 2013 est estimé à 430 000 euros⁶³;

b) Au titre du point 7, intitulé «Recherche et observation systématique», le secrétariat a été prié d'organiser un atelier devant se tenir avant la trente-neuvième session du SBSTA. Son coût est estimé à 65 000 euros s'il a lieu à Bonn et à 140 000 euros s'il se tient ailleurs;

c) Au titre du point 11 b) de l'ordre du jour, intitulé «Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties», un montant de 120 000 euros est demandé pour la tenue d'un atelier en 2013.

130. D'autres demandes de produits devant être livrés par le secrétariat en 2013, y compris ceux exigeant des ressources supplémentaires, figurent dans des décisions adoptées par la Conférence des Parties à sa dix-huitième session et la CMP à sa huitième session conformément aux recommandations du SBSTA.

⁶⁰ Pour le texte tel qu'adopté, voir la décision 22/CP.18.

⁶¹ Adopté sous la cote FCCC/SBSTA/2012/L.20.

⁶² Bien que la décision 16/CP.9 parle de «décisions», elle concerne les incidences des conclusions des organes subsidiaires.

⁶³ Le coût indiqué au titre du point 8 de l'ordre du jour du SBI est le même.

131. À la même séance, des déclarations de clôture ont été faites par les représentants de 10 Parties notamment au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Groupe composite, du Groupe des États d'Afrique, de l'Union européenne et de ses 27 États membres et de la Croatie, des PMA, de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité des peuples sur le commerce, et de la Coalition des pays à forêts tropicales humides.

132. Avant de clore la session, le Président a remercié les participants, les présidents des groupes de contact et les facilitateurs des consultations officielles de leur contribution. Il a également remercié le secrétariat de son appui.

Annexe I

Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties

	<i>Activités</i>	<i>Calendrier</i>
Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (trente-septième session du SBSTA)	<p>À sa trente-septième session, le SBSTA:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopte le programme de travail assorti de délais précis de telle sorte que les directives pour l'examen des communications nationales et les directives pour l'examen des rapports biennaux soient adoptées d'ici à la dix-neuvième session de la Conférence des Parties et la révision des directives pour l'examen des inventaires des gaz à effet de serre (GES) d'ici à la vingtième session de la Conférence des Parties; • Demande aux examinateurs principaux d'examiner, lors de leur réunion de 2013, comment il serait possible de rendre le processus d'examen plus rationnel, efficace et pratique; • Demande au secrétariat de mettre les résultats des débats des examinateurs principaux à disposition en tant que contribution au débat que tiendra le SBSTA à sa trente-huitième session; <p><i>Communications nationales et rapports biennaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Invite les Parties à exprimer d'autres vues sur la démarche générale, ainsi que leurs vues sur la structure, les grandes lignes, les principaux éléments et le contenu des directives pour l'examen des communications nationales et des rapports biennaux d'ici au 15 juillet 2013; • Demande au secrétariat d'établir un rapport de synthèse et d'élaborer un projet de directives révisées pour l'examen des communications nationales et de directives pour l'examen des rapports biennaux, en se fondant sur les communications des Parties d'ici au 15 septembre 2013; • Demande au secrétariat d'organiser le premier atelier technique en octobre 2013; • Demande au secrétariat d'établir un rapport sur le premier atelier, contenant le projet de directives révisées pour l'examen des communications nationales et de directives pour l'examen des rapports biennaux, en tant que contribution au débat que tiendra le SBSTA à sa trente-neuvième session; 	Novembre à décembre 2012

Activités	Calendrier	
<i>Inventaires de GES</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Invite les Parties à soumettre leurs vues détaillées sur la structure, les grandes lignes, les principaux éléments et le contenu des directives pour l'examen pour le 15 février 2014; • Demande au secrétariat d'établir le rapport de synthèse et le projet de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES d'ici au 30 mars 2014, en tant que contribution au débat que tiendra le SBSTA à sa trente-neuvième session et au deuxième atelier technique; • Demande au secrétariat d'organiser le deuxième atelier technique en avril 2014; • Demande au secrétariat d'établir un rapport sur le deuxième atelier, contenant le projet de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES, en tant que contribution au débat que tiendra le SBSTA à sa quarantième session; • Invite les Parties à présenter d'autres vues sur le projet actualisé des directives révisées pour l'examen des inventaires de GES d'ici au 15 juillet 2014; • Demande au secrétariat de faire figurer les vues de ces Parties dans le projet annoté de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES d'ici au 15 septembre 2014, en tant que contribution au débat que tiendra le SBSTA à sa quarante et unième session. 		
Trente-huitième session du SBSTA	Le SBSTA poursuivra l'examen de la démarche générale de rationalisation du processus d'examen, ainsi que de la structure, des grandes lignes, des principaux éléments et du contenu des directives pour l'examen des communications nationales et des rapports biennaux.	Juin 2013
Premier atelier technique	Les Parties se pencheront sur la structure et l'approche générales à adopter pour les directives révisées pour l'examen des communications nationales, des rapports biennaux et des inventaires de GES et examineront le projet de directives révisées pour l'examen des communications nationales et de directives pour l'examen des rapports biennaux, en se fondant sur les communications des Parties et les résultats des débats tenus par les examinateurs principaux à leur réunion de 2013.	Octobre 2013
Trente-neuvième session du SBSTA	<p>Le SBSTA:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achèvera son examen du projet de directives révisées pour l'examen des communications nationales et des directives pour l'examen des rapports biennaux, en vue d'élaborer un projet de décision pour adoption par la Conférence des Parties à sa dix-neuvième session; • Évaluera l'avancement du programme de travail et apportera au besoin des ajustements. 	Novembre 2013

	<i>Activités</i>	<i>Calendrier</i>
Dix-neuvième session de la Conférence des Parties	La Conférence des Parties adopte les directives révisées pour l'examen des communications nationales et les directives pour l'examen des rapports biennaux.	Novembre 2013
Deuxième atelier technique	Les Parties poursuivront leur débat sur les directives révisées pour l'examen des inventaires de GES et les principes de la rationalisation du processus d'examen des inventaires de GES.	Avril 2014
Quarantième session du SBSTA	<p>Le SBSTA:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivra son examen des directives révisées pour l'examen des inventaires de GES et formulera des recommandations et des conclusions relatives au projet de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES, en vue de rendre compte des progrès accomplis dans un projet annoté de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES destiné à faciliter leur examen par le SBSTA à sa quarante et unième session; • Examinera le rapport faisant la synthèse des vues des Parties sur les directives révisées pour l'examen des inventaires de GES et les principes de la rationalisation du processus d'examen des inventaires de GES. 	Juin 2014
Quarante et unième session du SBSTA	Le SBSTA achèvera son examen du projet annoté de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES, en vue d'élaborer un projet de décision pour adoption par la Conférence des Parties à sa vingtième session.	Décembre 2014
Vingtième session de la Conférence des Parties	La Conférence des Parties adopte les directives révisées pour l'examen des inventaires de GES.	Décembre 2014

Annexe II

Documents dont a été saisi l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique à sa trente-septième session

Documents établis pour la session

FCCC/SBSTA/2012/3	Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/SBSTA/2012/4	Rapport de l'atelier technique sur l'eau et les incidences des changements climatiques ainsi que les stratégies d'adaptation. Note du secrétariat
FCCC/SBSTA/2012/INF.4	Synthesis report on the submissions from Parties on the views on the common tabular format. Note by the secretariat
FCCC/SBSTA/2012/INF.5	Progress made in implementing activities under the Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation to climate change. Note by the secretariat
FCCC/SBSTA/2012/INF.6	Compilation of case studies on national adaptation planning processes. Note by the secretariat.
FCCC/SBSTA/2012/INF.7	Report on the experience-sharing workshop on technology needs assessments. Note by the secretariat
FCCC/SBSTA/2012/INF.8	Annual report on the technical review of greenhouse gas inventories and other information reported by Parties included in Annex I to the Convention that are also Parties to the Kyoto Protocol under Article 7, paragraph 1, of the Kyoto Protocol. Note by the secretariat
FCCC/SBSTA/2012/INF.9	Report on the implementation of domestic action by Parties included in Annex I to the Convention that are also Parties to the Kyoto Protocol based on the information reported in their national communications. Note by the secretariat
FCCC/SBSTA/2012/INF.10	Annual report on the technical review of greenhouse gas inventories from Parties included in Annex I to the Convention. Note by the secretariat

FCCC/SBSTA/2012/INF.11	Synthesis report on the submissions from Parties on the work programme and on the revision of the review guidelines for the review of biennial reports from developed country Parties and national communications, including national greenhouse gas inventories, from Parties included in Annex I to the Convention. Note by the secretariat
FCCC/SBSTA/2012/INF.12	Report on the workshop on the implications of the implementation of decisions 2/CMP.7 to 5/CMP.7 on the previous decisions on methodological issues related to the Kyoto Protocol, including those relating to Articles 5, 7 and 8 of the Kyoto Protocol. Note by the secretariat
FCCC/SBSTA/2012/INF.13	Report on the workshop on a common tabular format for the “UNFCCC biennial reporting guidelines for developed country Parties”. Note by the secretariat
FCCC/SBSTA/2012/MISC.11 et Add.1 à 3	Views from Parties, based on the reporting guidelines, on the common tabular format. Submissions from Parties
FCCC/SBSTA/2012/MISC.12 et Add.1	Views on issues referred to in decision 10/CMP.7, paragraph 4. Submissions from Parties, intergovernmental organizations and admitted observer organizations
FCCC/SBSTA/2012/MISC.13	Views from Parties on the implications of the implementation of decisions 2/CMP.7 to 5/CMP.7 on the previous decisions of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol on methodological issues related to the Kyoto Protocol, including those relating to Articles 5, 7 and 8 of the Kyoto Protocol, and on how these implications should be addressed. Submissions from Parties
FCCC/SBSTA/2012/MISC.14	Update on progress made by space agencies involved in global observations in their coordinated response to relevant needs of the Global Climate Observing System and the Convention. Submission from the Committee on Earth Observation Satellites
FCCC/SBSTA/2012/MISC.15	Report on progress in the development of methodologies, standards and protocols for climate-related terrestrial observations and related matters. Submission from the Global Terrestrial Observing System
FCCC/SBSTA/2012/MISC.16	Views on issues related to modalities and procedures for alternative approaches to addressing the risk of non-permanence under the clean development mechanism in accordance with decision 2/CMP.7, paragraph 7. Submissions from Parties and admitted observer organizations

FCCC/SBSTA/2012/MISC.17 et Add.1	Views from Parties on the elements of the work programme and on the timeline of proposed activities, as well as on the key elements of the revision of the review guidelines for the review of biennial reports from developed country Parties and national communications, including national greenhouse gas inventories, from Parties included in Annex I to the Convention. Submissions from Parties
FCCC/SBSTA/2012/MISC.18 et Add.1	Views on issues related to modalities and procedures for possible additional land use, land-use change and forestry activities under the clean development mechanism in accordance with decision 2/CMP.7, paragraph 6. Submissions from Parties and admitted observer organizations
FCCC/SBSTA/2012/MISC.19 et Add.1	Views on issues relating to a more comprehensive accounting of anthropogenic emissions by sources and removals by sinks from land use, land-use change and forestry, including through a more inclusive activity-based approach or a land-based approach, as referred to in decision 2/CMP.7, paragraph 5. Submissions from Parties and admitted observer organizations
FCCC/SBSTA/2012/MISC.20	Information relevant to emissions from fuel used for international aviation and maritime transport. Submissions from international organizations
FCCC/SBSTA/2012/MISC.21	Outcome of the World Meteorological Congress Extraordinary Session 2012 with respect to the Global Framework for Climate Services implementation. Submission from the World Meteorological Organization
FCCC/SB/2012/2	Rapport sur les activités et les résultats des travaux du Comité exécutif de la technologie pour 2012
FCCC/SB/2012/3	Rapport du Comité de l'adaptation
FCCC/SB/2012/MISC.2	Views from Parties and relevant organizations on the following areas of the work programme in accordance with decision 8/CP.17, paragraph 1: area (a), sharing of information and expertise, including reporting and promoting understanding of positive and negative impacts of response measures; area (f), relevant aspects relating to the implementation of decisions 1/CP.10, 1/CP.13 and 1/CP.16 and Article 2, paragraph 3, and Article 3, paragraph 14, of the Kyoto Protocol; area (h), building collective and individual learning towards a transition to a low greenhouse gas emitting society. Submissions from Parties and relevant organizations

FCCC/TP/2012/6	Implications of the implementation of decisions 2/CMP.7 to 5/CMP.7 on the previous decisions on methodological issues related to the Kyoto Protocol, including those relating to Articles 5, 7 and 8 of the Kyoto Protocol. Technical paper
FCCC/TP/2012/8	Current review processes under the Convention and the secretariat's experience with coordinating reviews of national communications and greenhouse gas inventories. Technical paper
FCCC/TP/2012/9	Transboundary carbon capture and storage project activities. Technical paper
FCCC/SBSTA/2012/L.20	Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa trente-septième session
FCCC/SBSTA/2012/L.21	Captage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBSTA/2012/L.22- FCCC/SBI/2012/L.33	Travaux du Comité de l'adaptation. Projet de conclusions proposé par les Présidents
FCCC/SBSTA/2012/L.23	Forum et programme de travail sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBSTA/2012/L.24	Lignes directrices générales concernant la mesure, la notification et la vérification des mesures d'atténuation appropriées au niveau national entreprises par les pays en développement parties. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBSTA/2012/L.25 et Add.1	Recherche et observation systématique. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBSTA/2012/L.26	Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBSTA/2012/L.27	Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBSTA/2012/L.28	Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties. Projet de conclusions proposé par le Président

FCCC/SBSTA/2012/L.29	Incidences de l'application des décisions 2/CMP.7 à 5/CMP.7 sur les décisions antérieures relatives aux questions méthodologiques ayant trait au Protocole de Kyoto, notamment celles relevant des articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBSTA/2012/L.30	Activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto et du mécanisme pour un développement propre. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBSTA/2012/L.31	Principes méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBSTA/2012/L.32	Mise au point et transfert de technologies et rapport du Comité exécutif de la technologie. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBSTA/2012/L.33	Questions méthodologiques relevant de la Convention. Projet de conclusions proposé par le Président

Autres documents dont a été saisie la session

FCCC/SBSTA/2012/2	Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa trente-sixième session, tenue à Bonn du 14 au 25 mai 2012
FCCC/SBI/2012/15 et Add.1 et 2	Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre sur les travaux de sa trente-sixième session, tenue à Bonn du 14 au 25 mai 2012
FCCC/CP/2011/9 et Add.1 et 2	Rapport de la dix-septième session de la Conférence des Parties, tenue à Durban du 28 novembre au 11 décembre 2011
FCCC/KP/CMP/2011/10 et Add.1 et 2	Rapport de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto sur sa septième session, tenue à Durban du 28 novembre au 11 décembre 2011
FCCC/CP/1996/2	Questions d'organisation. Adoption du règlement intérieur. Note du secrétariat